



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 02/05/12

Reçu en Préfecture le : 03/05/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 30 avril 2012
D-2012/164

Aujourd'hui 30 avril 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Béatrice DESAIGUES

Cession à la société BRICODEAL d'un terrain situé avenue du Docteur Sabatino SCHINAZI. Décision. Autorisation.

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'entreprise Bricodeal, spécialisée dans le négoce et la distribution de produits de bricolage, dont le siège social est implanté au Haillan, possède son unité logistique au sein du parc d'activités Bordeaux Nord situé rue Yves Glotin.

Cette entreprise qui emploie aujourd'hui 150 salariés, connaît une phase de développement importante et souhaite étendre son site sur une parcelle voisine appartenant à la Ville, cadastrée GT 18 pour partie.

Le projet consiste en une extension de la zone logistique existante, la construction de 900 m² de bureaux et le réaménagement des espaces extérieurs (parking, circulation).

Cette opération serait en parfaite cohérence avec celle de la société Parc Eco + à qui votre conseil a décidé de céder la plus grande partie de la parcelle par délibération en date du 24 octobre 2011.

La société Bricodeal nous a fait une proposition d'achat à 33 euros HT du mètre carré au vu du rapport de France Domaine en date du 24 mai 2011, pour une superficie approximative de 5 000 m² qui sera fixée dans le cadre des documents d'arpentage en cours d'élaboration.

En conséquence nous vous demandons Mesdames, Messieurs de bien vouloir :

Décider

- le déclassement de l'emprise
- la cession à la société Bricodeal d'un terrain d'une superficie d'environ 5 000 m² situé avenue du Docteur Sabatino Schinazi au prix de 33 euros HT du mètre carré
- l'ouverture au budget en cours de la recette correspondante.

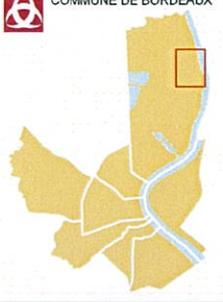
Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de cession avec la société Bricodeal ou toute société qui pourrait s'y substituer ainsi qu'à déposer toutes demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation de l'opération projetée.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 30 avril 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Hugues MARTIN



Projet
Parc Eco +

Parcelle actuelle
Bricodeal

5100 m²

- Légende de la carte**
- Prescription
■ Élément bâti ou paysager à protéger ou à mettre en valeur
 - Contrainte
■ Secteur d'interdiction de construire ou sous conditions spéciales R.123-11-b du CU
 - Servitude
— 14 ligne haute tension
 - Périmètre de l'emprise constructible First Solar
□ Périmètre

